

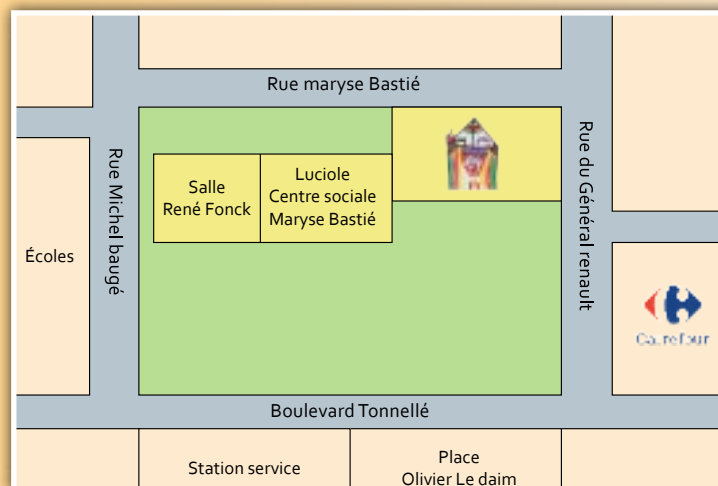
Présence d'une puéricultrice un  
vendredi par mois

01 Octobre 2021  
12 Novembre 2021  
03 Décembre 2021  
07 Janvier 2022  
04 Février 2022  
04 Mars 2022  
01 Avril 2022  
06 Mai 2022  
03 Juin 2022



Le L.A.E.P est ouvert chaque première  
semaine des vacances scolaires  
( sauf vacances de Noël)  
de 14h à 17h

## Plan d'accès



Maison des Familles  
19 rue Maryse Bastié - Tours

Contacts: 02 47 38 25 58

Tous les mercredis de  
9h30 à 12h et de 14h à 17h  
ainsi que tous les premiers vendredis du mois  
de 9h30 à 12h

Mail : [maisondesfamilles@giraudeau-bastie.org](mailto:maisondesfamilles@giraudeau-bastie.org)



**Centre  
Giraudeau  
Bastie**



# L.A.E.P

**Lieu Accueil Enfant Parent**



**Année 2021-2022**

## Qu'est ce qu'un Lieu Accueil Enfants Parents ?

Le L.A.E.P offre un espace :



d'Ecoute  
de Parole  
de Rencontre  
de Jeux  
et d'Echanges

pour vous accompagner dans vos relations  
parents - enfants.



Le L.A.E.P est ouvert à tous les enfants de  
0 à 6 ans accompagnés d'un parent qui  
reste avec eux.

Un temps d'histoires est proposé par un(e)  
accueillant(e) à 11h et à 16h.

## Venir, selon quelles modalités ?

Vous venez quand vous voulez, Vous  
restez le temps que vous voulez, Vous  
serez accueillis par au moins deux  
professionnels de la petite enfance et  
de la famille qui seront garants de la  
confidentialité de ce qui se vit dans le  
lieu.

Le prénom de l'enfant, son âge et le lien  
avec le parent qui l'accompagne seront  
demandés



On parle de l'enfant,  
aux parents,  
avec son enfant.

Il n'y a pas d'inscription, ce lieu est  
gratuit

## Règlement intérieur du L.A.E.P

Ce règlement intérieur garantit **le respect des lieux et des personnes qui l'animent.**

Il est affiché dans les locaux du L.A.E.P et sera  
remis à chaque famille lors de sa première  
visite.

Toute personne qui vient sur le L.A.E.P accepte  
le règlement intérieur. Son non respect  
peut amener l'équipe du L.A.E.P à exclure  
temporairement ou définitivement une famille.

Chaque enfant reste **sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.** Ce dernier étant le  
garant du respect des lieux et des règles.

Votre enfant reste sous votre responsabilité  
pendant la séance. Vérifiez à ce sujet que vous  
possédez bien une **Assurance Responsabilité Civile.**

Les **parents aident** les accueillantes à installer  
et à ranger le matériel utilisé pour les temps  
d'accueil.

Les parents apportent un **nécessaire de change**  
pour l'enfant et une tenue de rechange.

L'accueillante est garant du **projet éducatif et pédagogique du L.A.E.P.** Il/elle propose  
la participation à des **activités** et facilite la  
**communication et les échanges** entre les  
participants.

Tous les participants, familles et accueillantes  
ont une **obligation de discrétion** pour tous les  
faits, informations ou autre dont ils auraient  
connaissance lors de l'accueil.

